RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE CONSTATANT LE CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Société : 9Corp

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

Capital social : 5 000 euros

Siège social : [redacted]

RCS : Rouen

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin

L'associé unique de la société 9Corp, M. Florian Tanneur, né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] décide ce qui suit :

1. Il est mis fin aux fonctions de président de la société exercées jusqu'à ce jour par M. Florian Tanneur.

2. Mme Chantal Tanneur, née le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] est nommée Présidente de la société à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.

3. Elle exercera ses fonctions à titre gratuit.

Conformément à l'article L.210-3 du Code de commerce, le présent acte est établi pour faire constater le changement de président de la société.

Le présent acte sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Rouen, et une mention sera portée au registre du commerce et des sociétés.

Fait à Rouen, le 16 juin 2025

[redacted]

[redacted]

L'associé unique :

(Signature)



M. Florian Tanneur

Je certifie conforme le présent exemplaire.

Fait à Rouen, le 16 juin 2025

(Signature)



M. Florian Tanneur

Président sortant et représentant légal